



QUALITE DES EAUX DE BAINADE
Contrôle sanitaire

Délégation Départementale du Rhône
et de la Métropole de Lyon
Service Environnement et Santé

Baignade :

PETIT BAIN BAINADE BIOLOGIQUE

Point de surveillance :

CUBLIZE

Commune :

CUBLIZE

Motif du prélèvement : CONTRÔLE SANITAIRE PREVU PAR LE CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

prélevé le : 09/06/2025

Résultats des mesures de terrain

Résultats	
valeur	unité
7.5	unité pH
>1	m
0.49	mg(Cl2)/L
0.42	mg(Cl2)/L

pH

Transparence Secchi

Chlore total

Chlore libre

Résultats de l'analyse laboratoire

Résultats		Valeurs réglementaires	
valeur	unité	référence	limite
3	n/(100mL)	-	100
<15	n/(100mL)	100	500
<15	n/(100mL)	40	200
<1	n/(100mL)	-	20

Pseudomonas aeruginosa par 100ml

Escherichia coli / 100ml (MP)

Entérocoques /100ml (MP)

Staphylocoques pathogènes par 100ml

Conclusion sanitaire de l'ARS

L'eau de baignade présente une concentration élevée en chlore. Il est rappelé que l'eau de baignade artificielle ne doit pas être désinfectante.

EAU DE BONNE QUALITE POUR LA BAINADE

HIGH-QUALITY WATER	WATER VAN GOEDE KWALITEIT
WASSER VON GUTER QUALITÄT	AGUA DE BUENA CALIDAD

P/le Délégation départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon
L'ingénieur d'Etudes Sanitaires
Francck COFFINONT

BULLETIN A AFFICHER SUR LE LIEU DE BAINADE

Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes - Délégation départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon - 241 rue Garibaldi - CS 93383 - 69003 Lyon cedex
Tél : 04 72 34 74 00 - Courriel : ars-ds@ars-lyon.fr



QUALITE DES EAUX DE BAINADE
Contrôle sanitaire

Délégation Départementale du Rhône
et de la Métropole de Lyon
Service Environnement et Santé

Baignade :

GRAND BAIN BAINADE BIOLOGIQUE

Point de surveillance :

baignade

Commune :

CUBLIZE

Motif du prélèvement : CONTRÔLE SANITAIRE PREVU PAR LE CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

prélevé le : 09/06/2025

Résultats des mesures de terrain

Résultats	
valeur	unité
7.6	unité pH
1.50	m
0.42	mg(Cl2)/L
0.36	mg(Cl2)/L

pH

Transparence Secchi

Chlore total

Chlore libre

Résultats de l'analyse laboratoire

Résultats		Valeurs réglementaires	
valeur	unité	référence	limite
5	n/(100mL)	-	100
15	n/(100mL)	100	500
<15	n/(100mL)	40	200
<1	n/(100mL)	-	20

Pseudomonas aeruginosa par 100ml

Escherichia coli / 100ml (MP)

Entérocoques /100ml (MP)

Staphylocoques pathogènes par 100ml

Conclusion sanitaire de l'ARS

L'eau de baignade présente une concentration élevée en chlore. Il est rappelé que l'eau de baignade artificielle ne doit pas être désinfectante.

EAU DE BONNE QUALITE POUR LA BAINADE

HIGH-QUALITY WATER	WATER VAN GOEDE KWALITEIT
WASSER VON GUTER QUALITÄT	AGUA DE BUENA CALIDAD

P/le Délégation départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon
L'ingénieur d'Etudes Sanitaires
Francck COFFINONT

BULLETIN A AFFICHER SUR LE LIEU DE BAINADE

Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes - Délégation départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon - 241 rue Garibaldi - CS 93383 - 69003 Lyon cedex
Tél : 04 72 34 74 00 - Courriel : ars-ds@ars-lyon.fr